

Examen périodique universel
29e session

Juin 2017

**Contribution de Reporters sans frontières (RSF) sur la situation de la
liberté de la presse et de l'information au Burundi**

Reporters sans frontières est une organisation non gouvernementale qui assure la promotion de la liberté de la presse dans le monde depuis 1985. Elle dispose d'un statut consultatif auprès des Nations Unies.

Le Burundi a perdu 28 places en quatre ans au Classement mondial de la liberté de la presse, établi par Reporters sans frontières (RSF). En 2017, il est à la 160e position sur 180 pays, et passe dans la catégorie des pays classés en noir, où la situation est jugée « très grave » par l'organisation.

Contexte :

- **Une situation de la liberté de la presse qui se dégrade au Burundi depuis quatre ans.**

Cette chute de 28 places au classement mondial en quatre ans s'explique essentiellement par l'intense répression engagée depuis 2015 par le gouvernement de Pierre Nkurunziza contre les journalistes et les médias.

Depuis l'annonce par le Président le 25 avril 2015 de son intention de se présenter à un 3eme mandat, le pays est entré dans une crise politique, sécuritaire et sociale, qui ne fait que s'aggraver. Cette crise a culminé avec une tentative de coup d'Etat le 13 mai 2015, violemment réprimée. Les journalistes ont été au premier rang des victimes de ce virage autoritaire - soupçonnés de complicité du coup d'Etat quand ils couvraient le putsch.

En septembre 2015, les Nations Unies ont publié un rapport qui exprimait des craintes relatives à un risque de génocide. Une Commission d'enquête sur le Burundi a depuis été créée lors de la 33e session du Conseil des droits de l'homme, qui s'est tenue à Genève en septembre 2016. Elle vise à enquêter sur les violations des droits de l'homme dans le pays depuis le début de la crise politique. Le Burundi a par ailleurs annoncé en octobre 2016 sa volonté de quitter la Cour pénale internationale (CPI) et déclaré les enquêteurs de l'ONU *persona non grata* dans le pays.

Le gouvernement mène de plus une politique agressive à l'égard des défenseurs des droits de l'homme depuis le printemps 2015. Peu à peu, les ONG sont interdites au Burundi et celles qui persistent voient leur fonctionnement contraint par un régime juridique restrictif.

L'annonce le 30 décembre 2016, par Pierre Nkurunziza, de son souhait de modifier la Constitution afin de briguer un 4e mandat ne laisse pas présager une résolution rapide à la crise, qui continue de déchirer la population burundaise.

Les engagements pris par Burundi en matière de liberté de la presse n'ont pas été respectés : les journalistes encore présents dans le pays sont systématiquement arrêtés et détenus de manière arbitraire et font l'objet de mauvais traitements, quand ils ne disparaissent pas tout simplement. L'impunité qui règne dans le pays renforce ce climat mortifère pour les journalistes, qui n'ont plus d'autres alternatives que l'autocensure ou l'exil.

- **Non-respect des libertés d'opinion et d'expression**

Lors du dernier cycle de l'EPU en septembre 2013, le Burundi avait annoncé dans son rapport national les avancées faites en matière de liberté d'informer : « *Dans le cadre du renforcement de la démocratie, l'espace démocratique n'a cessé de s'élargir. En plus de la télévision nationale, quatre autres télévisions privées ont vu le jour. Une quinzaine de radios privées dont trois communautaires ont été agréées par les autorités habilitées et sont fonctionnelles.* »

Les 5 radios principales burundaises ont pourtant été violemment fermées le 14 mai 2015, au lendemain de la tentative de coup d'Etat. La majorité de ces radios restent toujours fermées deux ans après. Dans un premier temps les autorités ont justifié cette situation en citant l'ouverture d'une enquête judiciaire. La Cour Suprême a annoncé courant juin avoir terminé cette enquête mais ses conclusions ne sont pas connues au moment de la rédaction de cette contribution. Au vu des déclarations du porte-parole de la Présidence et des mesures prises contre les journalistes dans le pays il est improbable que ces radios puissent rouvrir et fonctionner comme auparavant. Aujourd'hui, il est clair que les autorités ne souhaitent pas voir reprendre les médias tels qu'ils fonctionnaient avant la tentative de putsch.

Selon une enquête publiée par le journal *Iwacu*, l'offre d'information sur les radios a diminué de plus de 73% depuis la fermeture forcée de la *Radio publique africaine* (RPA), de *Radio Bonasha*, de *Radio-télé Renaissance* et de *Radio Isanganiro* en mai 2015.

Radio Isanganiro a rouvert en février 2016, mais sous l'étroit contrôle de l'autorité régulatrice des médias, le Conseil National de la Communication (CNC).

- **Mauvais traitements, arrestations, détentions arbitraires et disparitions forcées**

Le Burundi a accepté lors de la 15e session de l'EPU de ratifier le Protocole facultatif à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées.

A ce jour, le Burundi n'en a signé ni ratifié aucune.

Reporters sans frontières a en outre recensé une **quarantaine de journalistes agressés**, menacés ou arrêtés par les forces de police, ou encore par le Service national de renseignements (SNR) depuis le début de la crise au printemps 2015.

Quelques exemples :

Le 27 août 2015, **Jimmy Elvis Vyizigiro**, journaliste pour l'ONG néerlandaise la *Benevolencia* - qui produit des contenus radio portant sur la réconciliation - et collaborateur de l'émission *Les Observateurs* sur *France 24*, a été victime d'une grave agression à son domicile. Quatre hommes cagoulés ont débarqué chez lui, l'ont maintenu au sol et frappé pendant qu'ils fouillaient sa maison à la recherche des documents qu'il avait collectés dans le cadre d'un article sur les dysfonctionnements techniques du processus électoral. Ils l'ont violemment brûlé au bras avant de partir avec du matériel de travail et des documents.

Le 2 août 2015, **Esdras Ndikumana**, correspondant de *RFI* et de *l'AFP*, était arrêté, sous les yeux du conseiller à la Présidence Willy Nyamitwe, alors qu'il était en reportage. Il a été détenu

et torturé dans les locaux du Service national de renseignements puis contraint de fuir le pays. Il a dû subir plusieurs opérations suite à ces tortures.

Le 4 septembre 2015, **Jean-Claude Ciza**, ancien journaliste de la *RTNB*, qui collabore avec la *Radio Télévision belge francophone (RTBF)* et *RFI*, a été atrocement battu à coup de barres de fer en pleine rue par D.Uwamahoro, un officier de police souvent cité dans les rapports de l'ONU comme l'un des principaux responsables des violations des droits de l'homme dans ce pays.

Le 18 août 2016, le journaliste de *Buja FM*, **Gisa Steve Ira-Koze**, était brutalement arrêté sans motif par des agents du SNR, dans un bar de Gatumba à l'ouest de la capitale et retenu plusieurs jours en détention arbitraire.

Le 5 juin 2016, le journaliste de la radio *Bonesha FM*, **Egide Ndayisenga** était arrêté et détenu sans mandat pendant deux jours, dans la province de Cibitoke au nord du pays. On lui reprochait de transmettre des informations à des collègues burundais en exil et d'accomplir des déplacements « étranges » dans la région.

Le 22 juillet 2016, **Jean Bigirimana**, un ancien de la radio *Rema FM*, actuellement collaborateur de *Infos Grands Lacs* et *Iwacu*, était arrêté par les Services de renseignements de la province de Muramvya dans le centre du pays. Ses proches n'ont plus eu de nouvelles depuis et se confrontent au silence des autorités.

Le 25 juillet 2016 **Nestor Ndayitwayeko** était passé à tabac par un officier de police dans un bar, simplement parce qu'il était journaliste.

Le 7 octobre 2016, une correspondante de *Voice of America* **Fidélité Ishatse**, était arrêtée par la police à Rutana (sud-est du Burundi) avant d'être relâchée quelque temps après. On lui reprochait de ne pas avoir présenté son accréditation avant de travailler alors qu'elle effectue régulièrement des reportages dans la région.

Le 2 novembre 2016, le journaliste **Blaise Pascal Kararumiye** était interrogé pendant 24h pour être ensuite invité à quitter le commissariat sans que la moindre charge n'ait été portée à son encontre.

Le 5 avril 2017, **Joseph Nsabiyabandi**, rédacteur en chef de *Radio Isanganiro*, a passé l'après-midi dans les locaux du Service national du renseignement de Bujumbura (SNR). Il a été interrogé sur sa supposée collaboration avec les radios burundaises en exil au Rwanda, *Inzamba* et *Humura*.

- **Les journalistes étrangers également ciblés par les autorités burundaises**

Les journalistes étrangers ne sont pas exempts de telles mesures de censure et de répression. En plus de fréquents refus de visas pour les reporters étrangers, le porte-parole du gouvernement

est friand de déclarations aux vitriol contre les articles de médias internationaux, critiques de la situation au Burundi.

Le 29 Janvier 2016, les journalistes **Phil Moore** et **Jean-Philippe Rémy**, qui travaillaient pour le quotidien français *Le Monde*, ont été arrêtés et détenus dans un lieu secret pendant 24h, avant d'être libérés. Leurs accréditations leur avaient été retirées, et leurs téléphones, carnets, matériels d'enregistrement et de tournage confisqués.

Le 23 octobre 2016, la journaliste américaine **Julia Steers** était arrêtée et détenue quelques heures par des militaires alors qu'elle réalisait un reportage dans le quartier de Mutakura, à Bujumbura, quartier phare de la mobilisation contre le président Pierre Nkurunziza au printemps 2015.

- **Une impunité qui encourage les violences contre les journalistes**

Lors du deuxième cycle de l'Examen Périodique Universel, le Burundi a accepté des recommandations allant dans le sens de la lutte contre l'impunité, telles que la recommandation faite par Chypre de *“prendre toutes les mesures pour réellement mettre en œuvre les recommandations déjà faites au Burundi, pendant le premier cycle d'EPU, pour combattre l'impunité des personnes responsables d'actes de tortures et de mettre en place une enquête indépendante et impartiale au sujet de ces crimes.”*

Or, la plupart des exactions commises contre les journalistes dans le contexte de la crise politique qui s'est ouverte au printemps 2015 n'ont pas trouvé de réponse. Bien souvent si des enquêtes ont été ouvertes, elles n'ont donné lieu à aucune condamnation.

En outre le pays se ferme au regard extérieur et donc à la possibilité de documenter ces exactions afin de pouvoir par la suite poursuivre leurs responsables. Le Burundi a ainsi annoncé en octobre 2016 sa volonté de quitter la CPI.

En mars 2017, la Commission d'enquête sur le Burundi a présenté ses premières observations à Genève, insistant sur *“l'impunité quasi-totale dont jouiraient les auteurs de ces violations”*.

Esdras Ndikumana, correspondant de *RFI* et de *l'AFP*, a été arrêté le 2 août 2015, sous les yeux du conseiller à la Présidence Willy Nyamitwe, alors qu'il était en reportage. Il a été torturé en plein jour dans les locaux du Service national de renseignements. Il a été contraint de fuir le pays, et a dû subir plusieurs opérations suite à ces tortures. A ce jour il est encore en exil. La présidence a assuré dans la foulée qu'une enquête serait diligentée. La plainte de *RFI* et de M. Ndikumana contre ses bourreaux reste pourtant à ce jour sans aucune réponse.

Le 22 juillet 2016, **Jean Bigirimana**, collaborateur d'*Iwacu* et d'*Infos Grands Lacs* a disparu après avoir répondu à l'appel d'une source lui donnant rendez-vous à Muramvya, à quelques dizaines de kilomètres de la capitale Bujumbura. Il s'est rendu sur place où il a été vu pour la

dernière fois accompagné d'agents du Service national de renseignements, selon des témoins interrogés à l'époque. Deux corps ont été découverts lors d'une enquête spontanée par ses collègues d'*Iwacu*, mais ils ont été enterrés à la hâte par les autorités locales sans qu'aucune identification ne puisse être faite. Privés de toute information, sa famille et ses collègues vivent depuis dans l'angoisse et attendent la vérité. Les autorités disent avoir ouvert une enquête mais aucun acte d'investigation n'a été constaté.

- **Un cadre juridique liberticide et des journalistes forcés à l'autocensure**

Suite à un jugement de la Cour de Justice de l'Afrique de l'Est, le Burundi a abrogé en 2015 la loi liberticide de 2013 sur les médias, que RSF avait fortement critiquée lors de son adoption. Mais cette mesure n'a guère de poids dans le contexte actuel de harcèlement des médias.

La nouvelle loi de 2015 impose toujours aux médias de s'enregistrer auprès du Conseil national de la communication (CNC) pour pouvoir travailler. Or le président du CNC et ses membres sont nommés par le chef de l'Etat en concertation avec les vice-présidents de la République. Cette disposition est dangereuse pour la liberté de la presse car elle ouvre la porte à l'arbitraire dans la décision ou non d'accorder des autorisations aux médias. Le Conseil a en outre le pouvoir de retirer leur carte de presse aux journalistes en cas de "délit d'injure".

D'autre part, le discours public qui assimile les médias critiques à des ennemis de la nation instaure un climat délétère pour la presse burundaise. Pour ceux qui restent, informer sans être parfaitement alignés sur la ligne gouvernementale relève de la gageure. L'opposition ou la simple contradiction sont quasi-impossibles et les journalistes sont contraints à l'autocensure. Certains sujets, comme le conflit latent avec le Rwanda, ou encore les médias exilés, ne peuvent être abordés.

Dans une décision publiée le 24 octobre 2016, le gouvernement du Burundi a suspendu l'Union burundaise des journalistes (UBJ), "pour perturbation à l'ordre public", alors que l'organisation avait quasiment cessé ses activités depuis le départ de son président en exil au Printemps 2015.

- **Des journalistes forcés à l'exil**

Face à ce climat mortifère pour la presse, la plupart des journalistes burundais sont désormais en exil. A ce jour RSF a recensé **au moins 90 journalistes en exil**, qui se trouvent sans revenus, sans activité professionnelle, sans sécurité, et souvent sans possibilité de retour. Le simple fait d'être partis les désigne comme coupables.

Antoine Kaburahe, directeur du journal *Iwacu* qui continue de paraître au Burundi, dirige pour sa part son média depuis Bruxelles, puisqu'il avait fait l'objet d'un mandat d'arrêt qui l'empêchait de rentrer au pays.

Cependant l'exil ne protège pas forcément les journalistes burundais de la répression : Le 1er août 2016, le journaliste de *Bonesha FM*, **Boaz Ntaconayigize**, en exil à Kampala (Ouganda) a été poignardé par des personnes qu'il a identifiées comme étant des agents des services burundais.

Recommandations :

Reporters sans frontières recommande au gouvernement du Burundi :

- De coopérer sincèrement et efficacement aux discussions dans le cadre de l'EPU, et d'établir des mécanismes spécifiques à cette fin.
- De mettre en œuvre les recommandations acceptées par le Burundi lors des précédentes sessions de l'EPU.

En terme de liberté d'expression et d'opinion

- De mettre un terme à la censure, et à tous les actes de représailles et de harcèlement contre les acteurs de l'information.
- De cesser les attaques publiques envers les médias de la part des autorités politiques.
- D'assurer la réouverture de toutes les radios encore fermées, de leur accorder une autorisation de fonctionnement indépendant, et de leur garantir la liberté éditoriale.
- De garantir à l'autorité des médias de fonctionner de façon libre et indépendante et d'autoriser la réouverture de l'Union burundaise des journalistes (UBJ).

Pour lutter contre l'exil et favoriser le retour des journalistes professionnels au Burundi

- De mettre un terme aux exactions perpétrées à l'encontre de médias en exil, de poursuivre les auteurs de ces actes illégaux et prévenir de nouvelles atteintes.
- De s'engager à permettre le retour en toute sécurité des journalistes burundais aujourd'hui en exil.
- D'abandonner les poursuites contre les directeurs de médias et les journalistes qui n'ont fait qu'accomplir leur travail.

Lutte contre l'impunité

- De mettre fin à la persécution des défenseurs des droits de l'Homme au Burundi et de ré-autoriser les ONG burundaises de défense des droits sur son territoire.
- D'assurer que des enquêtes effectives soient conduites systématiquement pour chaque cas d'exaction contre des journalistes, et que leurs auteurs soient poursuivis et punis.
- De libérer systématiquement les journalistes détenus sans inculpation ni procès équitable. A tout le moins, permettre un procès équitable aux journalistes emprisonnés, leur permettre de rencontrer un avocat, de contacter leur famille, d'avoir accès à des soins médicaux.

- D'informer les familles des journalistes arrêtés arbitrairement de la situation et de l'état de santé de leurs proches détenus en détention provisoire.
- De répondre de manière positive aux demandes de visites des Rapporteurs spéciaux de l'ONU, notamment du Rapporteur sur la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, et du Rapporteur sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression et sur la situation des droits de l'homme au Burundi.
- De continuer les efforts de bons offices afin de permettre le déploiement d'observateurs des droits de l'Homme sur le terrain et de contribuer à la Commission d'enquête sur le Burundi créée lors de la 33e session du Conseil des droits de l'homme, en septembre 2016.
- De suspendre les mesures de surveillance, la violence et les exactions contre ceux qui tentent de fuir le pays.